1998 B 1946

DOCUMENT CONCEPT 33

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Le 21 JUIL. 2010

sous le N° 10496

Société par Actions Simplifiée
au capital de 95 000,00 €

Siège social : Avenue Jean Mermoz
Zone Actispace 33320 EYSINES

420 415 465 RCS BORDEAUX

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MAI 2010

L'an deux mille dix,

Le trente-et-un mai, à dix heures,

La société **AMAYA DEVELOPPEMENT**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 000,00 € ramené à 76 650,00 €, ayant son siège social à EYSINES (33320), Avenue Jean Mermoz – Zone Actispace, identifiée sous le numéro SIREN 518 965 231 R.C.S. BORDEAUX, Associée Unique de la Société DOCUMENT CONCEPT 33 et représentée par Monsieur Sylvain LEVEQUE, Gérant, a pris la décision suivante :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Eric LEVEQUE, en qualité de Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique prend acte du désir manifesté par Monsieur Eric LEVEQUE de démissionner de ses fonctions de Directeur Général à compter rétroactivement du 1er Mai 2010 et le remercie pour les services rendus à la Société.

En conséquence, l'Associée Unique dispense Monsieur Eric LEVEQUE de respecter le préavis de trois mois et les conditions de forme tendant à adresser sa lettre de démission en lettre recommandée au Président dont il est fait mention au paragraphe 2 « Durée des Fonctions » de l'article 19 des statuts intitulé « DIRECTEUR GENERAL ».

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société AMAYA DEVELOPPEMENT
Monsieur Sylvain LEVEQUE

